

Lasso exclut de se présenter aux élections anticipées en Equateur



La Havane, 20 mai, (RHC)- Le président de l'Equateur, Guillermo Lasso, a déclaré au Washington Post qu'il n'avait pas l'intention de se porter candidat aux élections anticipées.

Guillermo Lasso a déclaré qu'il mettrait à profit les derniers mois de son gouvernement pour promouvoir des réformes dans les domaines de la sécurité, des infrastructures, de l'éducation et de la santé.

Il a également confirmé qu'il avait pris la décision d'invoquer ce mécanisme quelques jours avant le procès en destitution, mais seulement après s'être assuré du soutien de l'armée, a-t-il réaffirmé.

Pour Lasso, la mort croisée (le mécanisme par lequel il a dissout le Congrès et appelé à des élections générales anticipées) doit être considérée comme un moyen de sortir de la crise politique et il la décrit comme un "acte de générosité pour le pays".

Bien que la mort croisée ait été qualifiée de ressource frauduleuse dans le contexte dans lequel elle a été appliquée, de nombreux analystes considèrent qu'elle est encourageante et que le moment politique actuel peut être résolu par des élections.

Conformément aux dispositions de la constitution équatorienne, durant cette période, Lasso ne pourra émettre que des décrets en matière économique, qui ne seront contrôlés que par la Cour constitutionnelle (CC).

D'autre part, la date à laquelle il quittera le pouvoir dépendra de la tenue ou non d'un second tour des élections.

Selon la réglementation, pour qu'un candidat à la présidence l'emporte en un seul tour, il doit obtenir au moins 40 % des voix et un écart de plus de 10 points de pourcentage avec son premier adversaire.

Par conséquent, selon les dates provisoires données par le Conseil national électoral (CNE) pour le calendrier électoral, Lasso pourrait être au pouvoir sans parlement de quatre à huit mois.

Jeudi soir, le CNE a officialisé le début de la période électorale, ce qui lui permet de commencer à organiser les votes au cours desquels plus de 13 millions d'Équatoriens éliront le président, le vice-président et 137 membres de l'assemblée, qui resteront en fonction pendant un an et demi seulement, jusqu'en mai 2025.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/323211-lasso-exclut-de-se-presenter-aux-elections-anticipees-en-equateur>



Radio Habana Cuba